

DES EMPLOYÉS À RABAIS AU QUÉBEC ET À MONCTON

Le STTRC a enfin pu rencontrer, ce matin, la direction de Radio-Canada quant aux augmentations salariales qui nous sont dues au 1^{er} avril 2024. Reconnaisant avoir été incapable de configurer à temps son système de paie, la direction nous a indiqué sa volonté de nous offrir au 1^{er} avril une augmentation de 2,25 % – qui ne sera payée, cependant, qu'au 30 mai prochain.

Par ce geste, Radio-Canada viendrait ainsi formaliser un système salarial à 2 vitesses, un salarié du Québec et de Moncton gagnerait dorénavant 2,75% de moins que son collègue du ROC, un écart qui ira grandissant d'année en année. Catherine Tait, présidente-directrice-générale de la société d'État confirme l'implantation d'un régime de « cheap labor », elle qui a mis le respect et l'équité au cœur de sa présidence. Elle laissera plutôt en héritage une entreprise qui pratique la discrimination salariale.

Rappelons que dans le cadre de ses négociations avec la Guilde, CBC/Radio-Canada a offert au réseau anglais, pour les années 2022 à 2024, des augmentations de 3,5 % supérieures aux augmentations consenties au STTRC. En proposant d'offrir 2,25 % plutôt que 1,5 % au 1^{er} avril 2024, un écart de 2,75 % subsisterait, rompant ainsi l'équité des augmentations salariales entre les deux réseaux.

À ceci s'ajoute le fait que Radio-Canada a été incapable de respecter sa propre signature au contrat de travail signé en octobre 2022 qui prévoyait le versement d'une augmentation au 1^{er} avril 2024. La direction plaide des difficultés avec un logiciel de gestion, implanté pourtant depuis plus d'un an pour expliquer cette incapacité.

Ce n'est malheureusement que le dernier épisode du mépris manifeste de Catherine Tait pour notre contrat de travail. Depuis octobre 2022, Radio-Canada a accumulé des centaines de milliers de dollars de créances envers des employés à qui elle doit du temps supplémentaire travaillé et non-payé. Des employés qui se trouvent ainsi à financer l'entreprise qui les emploie. On leur promet qu'ils toucheront un jour leur dû, sans intérêts bien sûr.

Consolons-nous, les 717 cadres de Radio-Canada ont tous et toutes reçues leurs primes humblement rebaptisées « rémunération incitative », comme si changer le nom les rendait plus acceptables. Consolons-nous, le nettoyage dans les rangs qui a vu près de 350 postes disparaître aura épargné l'essentiel, le personnel cadre de Radio-Canada. Consolons-nous, Catherine Tait en avait annoncé 800 en décembre dernier.

Les membres du STTRC sont en colère. Travailler au Québec ou à Moncton vaut autant que travailler à Toronto, Edmonton, Calgary ou Vancouver. Et autant, ça veut dire une augmentation de 5% au 1er avril, pas un sous de moins. Toute augmentation inférieure signifiera que chaque chèque de paie que nous recevrons sera un rappel qu'il existe deux statuts d'employés à Radio-Canada. Ceux et celles du « rest of Canada » et les autres, qui travaillent au Québec et à Moncton et qui ne sont que les « restants du Canada ».

SOYONS NOMBREUX À PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU STTRC CE SAMEDI 20 AVRIL DÈS 9H00 LE MATIN (HEURE DE L'EST)

EN VISIO

Instructions pour participer par Zoom

1. Inscrivez-vous sur la liste des participants à l'assemblée à partir de ce lien
i. <https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZMpf--grj0qE9CD98VmtOchCupB4rT17FIE>

ii. Un formulaire vous demandera d'inscrire :

1. Votre prénom
2. Votre nom
3. Votre adresse courriel **PERSONNELLE**

(celle fournie au syndicat ET qui est associée à un compte Zoom)

2. Présentez-vous à l'assemblée virtuelle samedi matin.
(On vous suggère fortement de vous connecter au moins 1h avant.)
Vous pourrez être admis dès 8:00 (heure de l'est).

DIFFICULTÉS TECHNIQUES ?

Veuillez envoyer un courriel à soutienag@scrc.qc.ca.

Votre courriel sera transmis à une personne qui tentera de vous aider en temps réel.

EN PRÉSENTIEL

MONTRÉAL

Centre des sciences de l'UQAM

Amphithéâtre (SH-2800) du pavillon Sherbrooke
200 rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 3P2

MONCTON

Hôtel Canvas, Tapestry Collection by Hilton

local "Artistic" au deuxième étage
55 rue Queen
Moncton, NB E1C 1K2